FormaV

CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP ADAL

Aménagement et entretien des sentiers touristiques

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP ADAL, veuillez visiter :
capadaltourisme.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP ADAL

Aménagement et entretien des sentiers touristiques

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-ADAL-EP1 **(repère de dossier, code ministériel non vérifié)** • Durée : **3 heures (indicative, non validée réglementairement)** • Coefficient : **6 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire du chantier** (3 questions) — **Page 3**
2. **Choix du matériau et métré des fournitures** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du chantier, protocole opératoire et contrôles** (3 questions) — **Page 8**
4. **Prévention et sécurité du chantier** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet associé **(PDF) :** https://capadaltourisme.fr/assets/annales/cap-adal-tourisme/Aménagement et entretien des sentiers touristiques/2026/CAP (Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)) - Aménagement et entretien des sentiers touristiques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire du chantier

L'intervention consiste à remettre en état un tronçon de 240 m de sentier touristique ouvert au public, en milieu forestier humide. L'analyse porte sur les contraintes du site, les vérifications préalables et les risques associés au non-respect des prescriptions de chantier.

Contraintes du chantier

Question 1.1. Relevez trois contraintes du chantier et indiquez, pour chacune, une conséquence concrète sur l'organisation ou la méthode de travail.

Contrainte	Conséquence sur l'organisation ou la méthode
Sentier accessible au public	Balisage du chantier et séparation des usagers de la zone de travail.
Milieu forestier humide, raviné et avec flaques	Adapter les déplacements au sol, privilégier les interventions manuelles dans les zones fragiles et interrompre si le sol devient instable.
Emprise conservée, sans coupe d'arbres ni rejet dans les fossés	Limiter les engins aux zones autorisées et stocker les matériaux sur une zone stable désignée.

Le chantier se déroule sur un itinéraire accessible, en milieu forestier humide et fragilisé par les pluies. Il faut donc organiser une progression par zones, prévenir les visiteurs et adapter les moyens à l'état du sol. À proximité des racines et des secteurs sensibles, le travail manuel limite les atteintes au milieu. Les déplacements d'engins et le stockage sont restreints aux emplacements autorisés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Balisage et séparation des usagers, adaptation au sol humide, intervention dans l'emprise existante et protection des arbres et fossés.

Vérifications et autorisations préalables

Question 1.2. Indiquez au moins trois vérifications ou autorisations à effectuer avant le démarrage des travaux, dont une concernant les réseaux ou les milieux naturels.

1. Obtenir l'accord du gestionnaire et confirmer les limites de l'emprise ainsi que les autorisations de travaux.
2. Repérer les réseaux selon les procédures applicables et identifier les zones sensibles avant toute intervention.
3. Faire désigner une zone stable pour le stockage des matériaux et vérifier les consignes de protection du milieu avec l'équipe.

Le responsable du site confirme les autorisations, les limites et les secteurs à préserver. Le repérage des réseaux doit être réalisé avant le démarrage et validé avec l'équipe. Le stockage est prévu sur la zone stable désignée. Ces vérifications permettent de commencer les travaux dans l'emprise autorisée et d'éviter les atteintes aux réseaux, aux arbres et aux milieux naturels.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Accord et autorisations du gestionnaire, limites et zones sensibles vérifiées, réseaux repérés et stockage validé sur une zone stable.

Analyse fonctionnelle et réglementaire

Question 1.3. Complétez le tableau du DR 1 : pour chaque prescription du cahier des charges, indiquez le risque ou la conséquence en cas de non-respect et une mesure de prévention ou de contrôle.

Pour chaque prescription du DR 1, le tableau indique un risque concret de non-respect et une mesure de prévention ou de contrôle directement applicable au chantier.

Prescription	Risque en cas de non-respect	Prévention ou contrôle
Emprise existante conservée, aucun arbre coupé	Dégradation des racines, de la végétation ou du milieu.	Balisage de l'emprise et contrôle des limites avant travaux.
Pente transversale de 3 % vers l'aval	Stagnation de l'eau, ravinement ou flaques.	Contrôler le profil transversal et corriger avant réception.
Aucun rejet dans les fossés naturels	Pollution ou colmatage par les matériaux et sédiments.	Stocker les matériaux sur la zone désignée ; arrêter et prévenir le responsable en cas de rejet.
Réseaux et zones sensibles repérés	Endommagement d'un réseau ou d'une zone naturelle.	Effectuer le repérage préalable et interdire le démarrage tant qu'il n'est pas validé.

Les contrôles doivent être faits avant le démarrage et poursuivis pendant les travaux. En cas d'écart, suspendre l'opération concernée et prévenir le responsable. Le profil est vérifié avant réception ; tout dépôt ou rejet hors des zones autorisées est proscrit. Ces mesures protègent le sentier, les réseaux et le milieu naturel.

DR 1 complété : analyse fonctionnelle

Prescription du chantier	Risque ou conséquence en cas de non-respect	Mesure de prévention ou contrôle
Emprise existante conservée, aucun arbre coupé	Atteinte aux racines, élargissement	Balisage, contrôle emprise
Pente transversale de 3 % vers l'aval	Flaques, ravinement	Contrôler le profil à 3 % vers l'aval
Aucun rejet de matériaux dans les fossés naturels	Pollution, colmatage	Zone de stockage validée
Réseaux et zones sensibles repérés avant travaux	Réseau ou milieu endommagé	Repérage validé avant démarrage

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préserver l'emprise et les réseaux, maîtriser l'écoulement vers l'aval et empêcher tout dépôt ou rejet dans les fossés naturels.

2. Choix du matériau et métré des fournitures

Le candidat étudie la coupe de l'aménagement et les données de métré et de commande concernant la grave, le géotextile et les livraisons. Il justifie le matériau proposé puis calcule les quantités nécessaires et le coût de la grave.

Choix du matériau

Question 2.1. À partir des caractéristiques fournies au DT 2, justifiez le choix du matériau de revêtement. Donnez deux propriétés nécessaires au chantier et expliquez en quoi elles répondent au contexte humide et à l'usage touristique.

Le DT 2 prévoit une grave concassée tout-venant. La forme concassée favorise l'accrochage des grains, et le matériau granulaire peut être réglé puis compacté pour obtenir une surface stable, adaptée au passage des visiteurs. En milieu humide, la pente de 3 % et les traversées drainantes assurent l'évacuation de l'eau. Le DT 2 ne précise pas la perméabilité de la grave : on ne peut donc pas lui attribuer une performance drainante particulière.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir la grave concassée tout-venant, à régler et compacter pour former un revêtement stable. L'écoulement est assuré par la pente et les traversées drainantes.

Volume de revêtement

Question 2.2. Calculez le volume de revêtement compacté pour 240 m avec la formule V = L × l × e, les dimensions étant exprimées en mètres. Ajoutez la réserve de 10 %, donnez les résultats en m³ arrondis au centième et inscrivez les étapes dans le DR 1.

Les dimensions sont déjà exprimées en mètres : longueur 240 m, largeur 1,20 m et épaisseur moyenne compactée 0,08 m. Le volume compacté est donc 240 × 1,20 × 0,08 = 23,04 m³. La réserve de commande s'ajoute à ce volume : 23,04 × 1,10 = 25,344 m³, soit 25,34 m³ au centième. Reporter ces deux résultats dans les lignes correspondantes du DR 1.

DR 1 - volumes

Calcul demandé	Opération et résultat avec unité
Volume compacté : L × l × e	23,04 m³
Volume avec réserve de 10 %	25,34 m³
Masse de grave à commander	
Nombre de livraisons de 12 t	
Longueur de géotextile avec recouvrements	
Nombre de rouleaux de 50 m	
Coût de la grave livrée	

Réponses aux questions 2.2, 2.3 et 2.4.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume compacté : 23,04 m³. Volume avec réserve : 25,34 m³.

Masse et livraisons

Question 2.3. À partir de la masse volumique du DT 2, calculez la masse totale de matériau à commander, réserve comprise, en tonnes arrondies au dixième. Déterminez ensuite le nombre de livraisons nécessaires avec un camion de charge utile de 12 t.

La masse volumique apparente donnée au DT 2 est de 1,80 t/m³. La masse à commander, réserve comprise, vaut 25,344 × 1,80 = 45,6192 t, soit 45,6 t au dixième. Avec une charge utile maximale de 12 t par camion, 45,6192 ÷ 12 = 3,8016 : le nombre de livraisons doit être arrondi à l'entier supérieur, soit 4 camions.

DR 1 - masse et livraisons

Calcul demandé	Opération et résultat avec unité
Volume compacté : L × l × e	.....
Volume avec réserve de 10 %	.....
Masse de grave à commander	..... 45,6 t .....
Nombre de livraisons de 12 t	..... 4 livraisons .....
Longueur de géotextile avec recouvrements	.....
Nombre de rouleaux de 50 m	.....
Coût de la grave livrée	.....

Réponses aux questions 2.2, 2.3 et 2.4.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Masse à commander : 45,6 t. Livraisons nécessaires : 4 camions de 12 t.

Géotextile et coût de la grave

Question 2.4. Calculez la longueur totale de géotextile en tenant compte du recouvrement de 0,30 m entre lés, puis le nombre de rouleaux de 50 m à commander. Calculez également le coût du matériau de revêtement à partir du prix du DT 2 et donnez-le en euros, arrondi au centime.

Une bande longitudinale de 2,00 m couvre la largeur utile de 1,20 m. Pour les 240 m, cinq lés de 50 m sont nécessaires, soit quatre jonctions entre lés successifs. La longueur de géotextile à prévoir avec recouvrements est 240 + 4 × 0,30 = 241,20 m ; il faut donc commander 5 rouleaux. La masse de grave non arrondie donne un coût livré de 45,6192 × 68,00 = 3 102,1056 €, soit 3 102,11 € au centime.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 1 - géotextile et coût

Calcul demandé	Opération et résultat avec unité
Volume compacté : L × l × e	.....
Volume avec réserve de 10 %	.....
Masse de grave à commander	.....
Nombre de livraisons de 12 t	.....
Longueur de géotextile avec recouvrements	..... 241,20 m .....
Nombre de rouleaux de 50 m	..... 5 rouleaux .....
Coût de la grave livrée	..... 3 102,11 € .....

Réponses aux questions 2.2, 2.3 et 2.4.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Géotextile : 241,20 m, soit 5 rouleaux de 50 m. Coût de la grave livrée : 3 102,11 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation du chantier, protocole opératoire et contrôles

Une équipe de trois agents réalise les travaux avec une mini-chargeuse limitée aux zones autorisées et privilégie le travail manuel près des racines et des zones humides. Le candidat organise les opérations, prévoit les contrôles des traversées drainantes et répartit les tâches avec des points de contrôle.

Ordre des opérations

Question 3.1. Établissez un ordre logique d'au moins six opérations, depuis la sécurisation du chantier jusqu'à la remise en circulation du sentier. Votre protocole doit inclure la pose du géotextile, l'apport du matériau et son compactage.

1. Balisser le chantier, informer le gestionnaire et sécuriser le passage du public.
2. Valider l'accord, l'emprise, le repérage des réseaux et des zones sensibles, ainsi que l'aire de stockage.
3. Préparer le support, en privilégiant le travail manuel près des racines et des zones humides.
4. Poser les traversées drainantes avant recouvrement.
5. Poser le géotextile sans plis, avec le recouvrement prescrit.
6. Apporter et régler la grave, puis la compacter.
7. Contrôler largeur, épaisseur, pente, stabilité et drainage, puis corriger les défauts.
8. Nettoyer le site et rouvrir après réception et accord du responsable.

Utiliser la mini-chargeuse uniquement dans les zones autorisées et faire guider ses manœuvres si la visibilité est insuffisante.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sécuriser et repérer, préparer le support, poser les traversées et le géotextile, apporter et compacter la grave, réceptionner, puis rouvrir avec l'accord du responsable.

Traversées drainantes

Question 3.2. Les traversées drainantes sont espacées de 30 m, du chaînage 30 m au chaînage 210 m inclus. Confirmez le nombre d'ouvrages à installer et indiquez deux contrôles à effectuer après la pose pour vérifier leur bon fonctionnement.

Les chaînages prévus sont 30, 60, 90, 120, 150, 180 et 210 m. L'intervalle de 30 m donne six intervalles entre les deux extrémités ; en comptant les deux chaînages limites, on obtient $(210 - 30)/30 + 1 = 7$ ouvrages.

- Après pose, vérifier la continuité de l'écoulement et l'absence d'obstruction.
- Vérifier la stabilité des extrémités et la diffusion de l'eau vers une zone autorisée protégée contre l'érosion.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Installer 7 traversées drainantes. Vérifier l'écoulement libre et continu, puis la stabilité des extrémités et la protection contre l'érosion.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Répartition des tâches et contrôles

Question 3.3. Complétez le DR 2 en répartissant les tâches entre les trois agents et en associant à chaque tâche un contrôle de qualité ou un point d'arrêt avant la poursuite des travaux.

Les trois agents participent au balisage. L'agent 1 conduit la mini-chargeuse uniquement dans les zones autorisées ; l'agent 2 guide ses manœuvres si nécessaire. Les agents 2 et 3 réalisent les tâches manuelles près des racines et des zones humides. Avant chaque étape suivante, le contrôle indiqué dans le tableau doit être validé et tout défaut corrigé.

Étape de travail	Agents concernés	Contrôle ou point d'arrêt
Balisage, information et vérification de la zone	1, 2 et 3	Accord du gestionnaire et zone sécurisée
Repérage de l'emprise et des zones sensibles	1 et 2	Emprise, réseaux et zones sensibles repérés
Préparation manuelle du support	2 et 3	Support stable, racines préservées
Pose du géotextile avec recouvrement	2 et 3	Pose sans plis, recouvrement de 0,30 m
Apport et réglage de la grave	1, 2 et 3	Largeur de 1,20 m et épaisseur conforme
Compactage et vérification du profil	1, 2 et 3	Pente de 3 % vers l'aval, surface stable
Contrôle des traversées et nettoyage	2 et 3, sous contrôle de 1	Écoulement libre, extrémités stables, site propre

Le responsable valide les contrôles et décide de la remise en circulation après réception.

DR 2 complété : tâches et contrôles

Répartition des tâches et contrôles

Étape de travail	Agent ou agents concernés	Contrôle ou point d'arrêt
Balisage, information du gestionnaire et vérification de la zone	1+2+3	Accord, zone sûre
Repérage de l'emprise et des zones sensibles	1+2	Réseaux, emprise
Préparation manuelle du support	2+3	Support, racines
Pose du géotextile avec recouvrement	2+3	Sans plis, 0,30 m
Apport et réglage de la grave	1+2+3	Largeur, épaisseur
Compactage et vérification du profil	1+2+3	Pente 3 %, stable
Contrôle des traversées drainantes et nettoyage du site	2+3, contrôle 1	Débit, extrémités stables

Compléter une ligne par opération en indiquant un contrôle adapté.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Répartition des tâches et contrôles effectuée ; le responsable valide la réception avant la réouverture.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention et sécurité du chantier

Le chantier se déroule en milieu forestier humide et comporte notamment des opérations de manutention, de compactage et l'utilisation d'une mini-chargeuse. Le candidat identifie les risques, choisit des équipements de protection adaptés et décrit la conduite à tenir en situation de danger.

Risques et prévention

Question 4.1. Identifiez trois risques liés à l'intervention en milieu forestier humide, dont un lié à l'utilisation de la mini-chargeuse, et proposez pour chacun une mesure de prévention adaptée.

Le sol humide et les manœuvres d'engin demandent des mesures distinctes :

- **Glissade ou chute** sur un sol boueux ou raviné : porter des chaussures antidérapantes et adapter les déplacements.
- **Heurt ou renversement par la mini-chargeuse**, notamment sur sol instable : limiter l'engin aux zones autorisées, séparer les piétons et faire guider les manœuvres si la visibilité est insuffisante.
- **Rencontre avec un animal dangereux** : garder ses distances, interrompre le travail à proximité et prévenir le responsable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir les chutes, séparer les piétons de la mini-chargeuse et interrompre le travail en cas de danger animal.

Équipements de protection individuelle

Question 4.2. Indiquez les équipements de protection individuelle adaptés aux opérations de manutention, de compactage et de circulation sur le chantier. Justifiez au moins deux choix.

Les EPI sont choisis selon les tâches, le matériel utilisé et les consignes de l'entreprise. Les chaussures de sécurité protègent des écrasements pendant la manutention et limitent les glissades sur terrain humide. La protection auditive et les lunettes sont à porter au compactage selon les risques liés à l'équipement. Le vêtement haute visibilité aide le conducteur à repérer les agents en circulation.

Opération	EPI adaptés
Manutention	Gants de travail, chaussures de sécurité antidérapantes
Compactage	Protection auditive, lunettes, chaussures de sécurité
Circulation sur chantier	Vêtement haute visibilité, chaussures antidérapantes

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Manutention : gants et chaussures de sécurité. Compactage : protections auditives et lunettes selon les risques. Circulation : vêtement haute visibilité et chaussures antidérapantes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Conduite à tenir en situation de danger

Question 4.3. Décrivez trois actions ordonnées à mettre en œuvre en cas d'orage, de montée rapide des eaux ou de découverte d'un animal potentiellement dangereux à proximité immédiate de la zone de travail.

En cas d'orage, de montée rapide des eaux ou de danger animal, appliquer les consignes du responsable et ne pas tenter d'intervenir sur le danger.

1. **Arrêter le travail**, avertir l'équipe et immobiliser l'engin uniquement si cela peut être fait sans risque.
2. **Éloigner les personnes** de la zone dangereuse et rejoindre un lieu sûr : zone stable à l'écart des eaux, ou distance suffisante de l'animal, sans l'approcher ni le poursuivre.
3. **Alerter le responsable**, maintenir la zone interdite et attendre son autorisation avant toute reprise.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arrêter le travail, évacuer vers un lieu sûr, puis alerter le responsable et attendre son accord avant la reprise.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve professionnelle du CAP Agent de développement des activités locales, option tourisme (Guyane), est présentée en Édition 2026 sous le repère FV-ENT-ADAL-EP1 La durée de 3 heures et le coefficient 6 sont indiqués comme non réglementaires. Elle porte sur la remise en état d'un sentier humide à Mana et évalue l'analyse du chantier, le métré, l'organisation des travaux et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le volume compacté se calcule par V = L × l × e, en exprimant toutes les dimensions en mètres.
- Le volume de commande avec une réserve de 10 % se calcule par Vc = V × 1,10.
- La masse à commander se calcule par M = Vc × ρ ; le nombre de camions est arrondi à l'entier supérieur.
- Le géotextile est posé sous le revêtement, sans plis, avec un recouvrement de 0,30 m entre lés successifs.

Points de vigilance & attentes du jury

- Convertir les dimensions en mètres avant de calculer le volume et indiquer les unités à chaque étape.
- Distinguer le volume compacté du volume de commande majoré de 10 %.
- Respecter les chaînages prescrits et contrôler l'écoulement, l'absence d'obstruction et la stabilité des traversées.
- Avant réouverture, vérifier largeur, épaisseur, pente, état de surface et protection du milieu.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser les calculs de métré du revêtement ?

Convertissez la largeur et l'épaisseur en mètres, puis appliquez V = L × l × e. Multipliez le volume obtenu par 1,10 pour intégrer la réserve, puis utilisez la masse volumique du DT 2 pour calculer la masse à commander.

Q : Quels contrôles effectuer après la pose des traversées drainantes ?

Vérifiez la continuité de l'écoulement, l'absence d'obstruction et la stabilité des extrémités. Assurez-vous également que l'eau est diffusée vers une zone autorisée et protégée contre l'érosion.

Q : Quelle durée et quel barème sont indiqués pour l'épreuve ?

Le sujet indique une durée de 3 heures et répartit 20 points entre quatre parties : 5, 6, 5 et 4 points. Il précise toutefois que la durée et le coefficient 6 sont indicatifs et ne valent pas validation réglementaire.

Q : Quels contrôles sont attendus avant la réouverture du sentier ?

Contrôlez la largeur utile de 1,20 m, l'épaisseur prévue, la pente transversale de 3 % vers l'aval et les traversées drainantes. Vérifiez aussi la stabilité de la surface, l'absence d'obstacle et l'absence de dépôt dans les zones non autorisées.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capadaltourisme.fr/assets/annales/cap-adal-tourisme/Aménagement et entretien des sentiers touristiques/2026/CAP (Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)) - Aménagement et entretien des sentiers touristiques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Agent de développement des activités locales option tourisme (Guyane)) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP ADAL, classés par épreuve et par année :
capadaltourisme.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP ADAL reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capadaltourisme.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.